

Continuité pédagogique Évaluation à distance – Quelques pistes

Depuis bientôt trois semaines, vous expérimentez des nouvelles modalités d'enseignement. Les retours des établissements témoignent d'une grande diversité et d'une grande inventivité des pratiques au service d'un même objectif, les apprentissages de tous les élèves.

Dans la continuité du document « Enseigner et apprendre à distance », daté du 16 mars 2020, celui-ci aborde la place et la forme que peut prendre l'évaluation dans ce contexte particulier où la priorité doit être de maintenir le lien avec tous les élèves.

On doit s'autoriser à laisser de côté l'évaluation sommative notée pour se concentrer sur l'évaluation diagnostique et formative, formes d'évaluation au service des apprentissages et qui permettent les adaptations et les retours nécessaires aux progrès.

Quelques principes

- **Être attentif à l'équité.** Toutes les inégalités sont considérablement amplifiées dans ce contexte et la fiabilité des évaluations ne peut qu'être très relative. Il importe plus que jamais de protéger les élèves les plus vulnérables mais aussi de s'adapter à une situation de crise, qui déstabilise.
- **Encourager et accompagner.** L'évaluation des différentes productions des élèves doit viser à soutenir leur motivation et leur engagement dans les apprentissages, à les accompagner. Elle ne doit pas sanctionner une acquisition de connaissances ou de méthodes.
- **Expliciter.** L'explicitation des objectifs et des critères est essentielle pour que les élèves puissent identifier ce sur quoi ils travaillent, mesurer leurs progrès, le chemin parcouru et identifier les points à travailler.
- **Développer l'autoévaluation.** L'autoévaluation permet aux élèves d'avoir un regard réflexif sur leurs apprentissages et aux professeurs d'avoir des retours sur leurs progressions afin de réguler leur enseignement à distance.
- **S'adapter.** Certaines pratiques peuvent avoir des effets très négatifs et sont à proscrire : fixer un horaire commun à toute la classe pour un contrôle, les sanctions ou les zéros pour devoir non rendu, l'accumulation de contrôles ou de devoirs sur quelques jours...

Quelques conseils

- Les notes n'étant pas significatives dans les conditions actuelles d'enseignement, des commentaires fondés sur des critères explicites sont à privilégier : notions et démarches disciplinaires abordées, clarté et efficacité de la communication écrite ou orale, qualité du raisonnement et de l'argumentation, capacité à organiser son travail... Si on les indique aux élèves avec la consigne, éventuellement en précisant quelques niveaux de maîtrise (échelle descriptive, indicateurs de réussite...), on clarifie le cadre de travail et on facilite aussi l'autoévaluation.
- Les conditions de travail à distance autorisent l'entraide, le travail collectif et l'utilisation de ressources (cours ou autres) et permettent de proposer des tâches à réaliser sous forme audio ou vidéo, en laissant une plage suffisante pour faire le travail (tous les élèves n'ont pas la possibilité de récupérer les consignes au même moment ni de travailler simultanément). Les questions à choix multiples (QCM) ou les questions à réponses obligatoirement courtes (QROC) peuvent être intéressantes, comme d'autres évaluations courtes, dans une logique d'aide à l'appropriation des savoirs. Les outils numériques permettent des retours rapides vers les élèves.
- La dématérialisation des supports, quand les équipements des familles le permettent, conduit à ne pas demander l'impression de documents aux familles.
- Dans le cadre de l'enseignement à distance, solliciter l'avis des élèves sur la maîtrise qu'ils estiment avoir des notions et démarches peut donner beaucoup d'informations (dans une logique d'autoévaluation). Cela peut passer par des enquêtes, mais aussi par des retours réflexifs. De même, proposer un questionnaire aux élèves sur ce qui est facile et difficile pour eux, sur le temps

qu'ils passent à travailler, peut permettre de réguler l'enseignement qu'on assure à distance et de définir les accompagnements utiles aux élèves.

- La coévaluation entre l'élève et le professeur peut aussi être intéressante, notamment pour entretenir le lien, chose essentielle dans l'enseignement à distance.
- Les check-lists (ou listes de vérification) sont pratiques également : en un seul et même document, elles permettent à la fois aux élèves d'autoévaluer leur travail et leur apportent un étayage méthodologique utile à distance.
- Les retours du professeur peuvent se faire sous différentes formes : conseils à toute la classe ou à chacun des élèves (sous forme audio/vidéo, sous forme écrite, sous forme de forum ou de chat...), commentaires dans un document reprenant les différentes entrées retenues (critères, indicateurs, niveaux de maîtrise ...). Les retours encourageants et chaleureux sont précieux pour soutenir la motivation et l'engagement.
- Pour éviter que des élèves qui rencontrent des difficultés soient isolés et restent bloqués, il est possible d'inciter au tutorat entre élèves et à l'entraide à distance (intercorrection, productions collaboratives...).
- Si des élèves ne peuvent être évalués (parce qu'ils ne répondent pas, ou sont injoignables) : continuer à prendre contact, faire jouer des relais, mais attendre la reprise des cours pour faire un bilan en équipe et mettre en place l'accompagnement nécessaire.

Prenez soin de vous, professionnellement et personnellement.

Les inspecteurs du second degré